

Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Valeyres-s.-Rances
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Method - Suscévaz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: À la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 25 juin 2023

Valeyres-sous-Rances	10 h 00	Culte avec baptême. J.-M. Diacon.
L'Abergement	10 h 00	Culte. A. Ledoux.
Vugelles	10 h 00	Culte. L. Bohnenblust-Pidoux.
Method	10 h 00	Culte de L'Abbaye. A.-C. Rapin.
Giez	10 h 00	Culte. J. Wenger.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES

1^{er} et 3^e dimanche du mois - Messe à 8 h 30 à Baulmes



BAULMES

www.baulmes.ch

Conseil communal - Convocation

Vous êtes convoqués en séance du Conseil pour le:
vendredi 23 juin 2023 à 19 h 00
au Chalet de Grange-Neuve

avec l'ordre du jour suivant:

- Appel d'entrée.
- Acceptation du procès-verbal de la séance du 30 mars 2023.
- Communications du bureau.
- Communications de la Municipalité.
- Liste des prochains préavis.
- Réponse de la Municipalité au postulat de M^{me} Buache pour l'encouragement au recyclage dans la Commune de Baulmes et vote.
- Rapport de la commission de gestion relatif au contrôle administratif 2022 et vote.
- Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis N° 15/2023 relatif aux comptes 2022 et vote.
- Élection d'un membre à la commission des finances.
- Divers et propositions individuelles.
- Renouvellement du bureau du Conseil pour 2023-2024 :
 - Élection d'un.e président.e.
 - Élection d'un.e 1^{er}.e vice-président.e.
 - Élection d'un.e 2^e.e vice-président.e.
 - Élection d'un.e secrétaire.
 - Élection de deux scrutateurs.rices
 - Élection de deux scrutateurs-suppléants ou scrutatrices-suppléantes.
- Élection de la commission de gestion pour l'année 2023-2024 (7 membres et 2 suppléant.e.s).

- Appel de sortie et encaissement des amendes.
- Repas au Chalet de Grange-Neuve.

Le bureau du Conseil

Jumelage Baulmes - Mont-St-Sulpice du 2 au 3 septembre 2023

Cette année, la Municipalité organise à nouveau un jumelage avec le Mont-St-Sulpice du 2 au 3 septembre 2023.

Afin de loger les Montois intéressés à passer quelques jours de septembre à Baulmes dans les meilleures conditions, nous sommes à la recherche de correspondants baulmérens.

Toute personne ou famille intéressée à en accueillir est priée de contacter M^{me} Ariane Vittet au **077 409 79 88**.

Nous vous en remercions par avance et espérons ainsi pouvoir compléter notre liste pour garantir un accueil optimal.

La Municipalité

Bibliothèque communale de Baulmes

Horaires d'été:

ouvert les mercredis 5 et 12 juillet 2023
ainsi que le mercredi 16 août 2023.

Reprise de l'horaire habituel le lundi 21 août 2023.

Bel été. Bonnes lectures à toutes et à tous.
Cordialement.

Josiane Deriaz Mayor

Autorisation

Dans sa séance du 12 juin 2023, la Municipalité a autorisé Yvette et Sébastien Vaudroz à effectuer les travaux suivants:

Nature de l'ouvrage: Pose d'une piscine hors-sol démontable, dimensions 4 x 2 x 1 m.

Adresse: Rue du Clos 28, 1446 Baulmes

Parcelle N°: 334

ECA N°: --

La Municipalité

Société de tir sportif Misterdam Baulmes

Dates des tirs 300 mètres 2023

JUIN

Mercredi 21.06 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 28.06 18h00 - 20h30

Entraînement

JUILLET

Mercredi 5.07 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 12.07 17h00 - 20h30

Entraînement + tir des Aiguilles avancé

Vendredi 14.07 15h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Samedi 15.07 08h00 - 17h30

Tir des Aiguilles

Mercredi 19.07 17h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Vendredi 21.07 15h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Samedi 22.07 08h00 - 12h00

Tir des Aiguilles

AOÛT

Mercredi 2.08 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 9.08 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 16.08 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 23.08 18h00 - 20h30

Tir militaire

Mercredi 30.08 18h00 - 20h30

Entraînement

SEPTEMBRE

Mercredi 6.09 17h30 - 20h00

Entraînement

Mercredi 13.09 17h30 - 20h00

Entraînement

Samedi 23.09 13h30 - 17h30

Entraînement

Samedi 30.09 13h30 - 17h30

Entraînement

OCTOBRE

Samedi 7.10 13h30 - 17h30

Entraînement

Samedi 14.10 13h30 - 17h30

Tir de clôture interne

Samedi 21.10 13h30 - 17h30

Tir de l'Amitié Villars s/Yens - Baulmes

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité



VUITEBŒUF
www.vuiteboeuf.ch

Demande de permis de construire (P)

CAMAC N°: 221798

Compétence: (ME) Municipale État

Parcelle N°: 85

ECA N°: 58

Coordonnées (E/N): 2532011/1184517

Nom de la Commune: Vuitebœuf

Nature des travaux: Rénovation totale

Description de l'ouvrage: Rénovation complète du bâtiment, agrandissement des combles et transformations intérieures du logement.

Situation: Rue du Culaz 10

Note de recensement architectural: 4

Propriétaire: Morales François

Promettant acquéreur: --

Droit distinct et permanent: --

Auteur des plans: Daniel Hüni, Uni-Architectes

Demande de dérogation: --

Particularité: --

**L'enquête publique est ouverte du 17.06.2023
au 16.07.2023.**

La Municipalité



RANCES

Conseil général Convocation

Mardi 27 juin 2023 à 20h 00
Grande salle de Rances

Ordre du jour:

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 mars 2023.
3. Admission et assermentation de nouveaux membres.
4. Préavis municipal N°02/2023: Comptes communaux 2022 + rapport de la commission de gestion.
5. Préavis municipal N° 03/2023: Arrêté d'imposition pour l'année 2024 + rapport de la commission de gestion.
6. Préavis municipal N°01/2023 du SIAERV: Bilan et comptes de fonctionnement pour l'année 2022.
7. Renouvellement du bureau du Conseil et nomination de la commission de gestion.
8. Communications de la Municipalité.
9. Divers et propositions individuelles.

Les personnes souhaitant faire partie des membres du Conseil général sont priées de s'annoncer préalablement à l'assemblée auprès du président, Monsieur Patrick Simonin, afin qu'elles puissent être assermentées.

Le bureau du Conseil



CHAMPVENT
www.champvent.ch

Rappel

La Municipalité tient à rappeler que les places de stationnement ne sont pas destinées à l'accueil de bassins de piscine ou autres éléments de ce genre.

De plus, nous vous rappelons qu'il incombe aux propriétaires l'entretien du bord de leur propriété selon le règlement communal:

Art. 25 Règlement de police

Les arbres, arbustes, haies vives et toutes autres végétations plantés dans les propriétés bordières, doivent être taillés de manière à ne pas masquer la visibilité des usagers, les signaux de circulation, les plaques indicatrices des noms de rues, les plaques signalétiques des réseaux eau, gaz et électricité, les lampes de l'éclairage public, ni gêner la circulation des piétons ou l'entretien du domaine public.

Merci d'en prendre bonne note.

La Municipalité

Travaux de réfection de la Grand-Rue à Champvent

Nous vous informons que des travaux de réfection inhérents à la Grand-Rue à Champvent débuteront début juillet. Ils s'effectueront en plusieurs étapes, des déviations seront mises en place en fonction des besoins.

Les travaux se réaliseront sur le tronçon entre le chemin des Dumières et Sur la Ville.

Madame Eliane Pinard, Municipale en charge du dicastère, se tient naturellement à votre disposition au **079 365 42 11** pour tout renseignement.

La Municipalité



L'ABERGEMENT

Stand de tir

Tirs militaires

Jeudi 22 juin 2023 de 17h 30 à 20h 30

Pendant la durée des tirs, il est strictement interdit de passer entre le stand de tir et les cibles aussi bien à pied que par n'importe quel autre moyen de transport.

Merci de respecter les sécurités mises en place.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'inobservation de cet avis.

La Municipalité

Fauchage des banquettes et destruction des plantes nuisibles

La Municipalité rappelle aux propriétaires et agriculteurs qu'ils sont priés de faucher les banquettes ou bordures de leurs parcelles. Ils ont également le devoir de détruire les chardons, la folle avoine et toutes autres plantes nuisibles avant la formation des graines. Ces travaux doivent être exécutés **d'ici au 1er juillet 2023**, dernier délai.

La Municipalité

LE SKI-CLUB DE BAULMES son comité et ses membres

ont la tristesse
de faire part du décès de

Monsieur Laurent DUBUIS Ancien président du Ski-Club

Ils expriment leur profonde
sympathie à Claire, son épouse;
Sabine, Wanda et Stéphane,
ses enfants,
ainsi qu'à leurs enfants

SOLCREATIONS

OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable

Stratifié - Ponçage

Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino

Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

Depuis 30 ans **www.solcreations.ch**
à votre service **021 887 74 30**
024 426 07 26



Rte d'Yverdon 3 | N°tel 079 209 30 78
1445 Vuiteboeuf | Mail: josse.bader@jbmatal.ch

**Spécialiste
en métaux non ferreux.**

**Rachat de tout métaux
non ferreux (cuivre, laiton,
alu, inox, plomb, zinc).**

Prix sur demande.

**Nouveau:
Broyeur à câble pour
séparation des plastiques.**

REBOUTAGE

Sciatique Dos Nuque Épaules

Éric Charotton

079 279 75 20

SANI-BOIS Sarl
Maîtrise fédérale

Lutte contre les nuisibles
 Guêpes - fourmis - cirons
 Fouines - rongeurs
 Champignons - mérule



Assainissement de bâtiments
 Yverdon 076 228 42 92 - www.sani-bois.ch

À louer à CHAMPVENT

Appartement 4 pièces

1^{er} étage, à la Grand-Rue 7, Champvent

3 chambres, séjour, cuisine agencée, salle de bains, 2 places de parc.

Libre dès le 01.10.2023.

Prix: Fr. 1'380.- + charges Fr. 150.-.

Propriétaire: Commune de Champvent

Merci d'envoyer votre dossier **d'ici au 31.07.2023** à:

Commune de Champvent, Grand-Rue 8, 1443 Champvent.

À vélo: soyez visible!

Être visible sur la route réduit le risque de collision grave de près de 40%, d'où l'intérêt de porter des habits clairs ou un gilet de sécurité, de jour comme de nuit.

En résumé: voir et être visible

À pied, à vélo et en voiture, voir et être visible est extrêmement important. Dans cet article, nous mettons l'accent sur le port d'habits clairs ou d'un gilet de sécurité lors des trajets à vélo. Que celui-ci soit classique ou électrique, porter des habits clairs, un gilet de sécurité ou des éléments réfléchissants avec ce moyen de locomotion peut sauver des vies. Afin d'éviter un drame, suivez les conseils que le Bureau de prévention des accidents (BPA) diffuse chaque année dans sa campagne de prévention dédiée.

Quelques chiffres

Puisque le risque d'accident à vélo est trop souvent **sous-estimé**, il est bon de rappeler quelques chiffres:

- 25 personnes décèdent chaque année dans des accidents de vélo (classique ou électrique) ;
- Plus de 25 personnes se blessent grièvement chaque semaine dans des accidents de vélo ;
- La moitié des accidents graves de vélo sont des collisions avec d'autres engins sur la route. Les vélos sont en effet plus petits que les voitures ou les camions et donc moins visibles pour ces derniers. De plus, à vélo, on ne dispose pas de pare-chocs ni d'airbag pour se protéger ;
- Le risque de collision est réduit de 40% lorsque l'on est visible ;
- 2 secondes: c'est le temps que peut mettre une personne en voiture pour appuyer sur le frein après avoir repéré

le danger. Plus le temps de réaction est long, plus le risque de collision grave est grand ;

- Pourtant, seulement 5% des cyclistes portent des habits clairs ou un gilet de sécurité au crépuscule ou de nuit et 3% en portent en journée. Pour le reste, en général, l'idée ne leur est jamais venue.

Ce qui est encore plus inquiétant, c'est que ces chiffres n'ont pas baissé au cours des dernières années. Ils représentent donc de bons arguments en faveur du port d'un gilet de sécurité lors de vos trajets à vélo !

Se faire remarquer pour une bonne raison et de la bonne façon

Éclairage

- L'éclairage avant et les catadioptrés sont obligatoires. Nous vous recom-

mandons d'utiliser un éclairage fixe et des lumières supplémentaires non clignotantes ;

- Des catadioptrés sur les rayons ou des pneus réfléchissants amélioreront votre visibilité de côté ;
- Contrôlez régulièrement le bon fonctionnement de votre matériel.

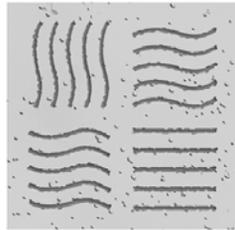
Habits clairs ou gilet de sécurité

Pour une meilleure sécurité sur la route: portez des habits clairs ou un gilet de sécurité de jour comme de nuit. Suivez également nos autres conseils pour améliorer davantage votre sécurité à vélo.

Source:
Bureau de prévention des accidents (BPA)

CORPS ACCORD

Retrouver l'équilibre



- **Massages...**
 - relaxant
 - ayurvédique
 - neuro-musculaire
 - aux pierres chaudes
- **Coaching**
- **Thérapie Polarity**
- **Questions sociales**
 - renseignements,
 - conseils, etc.

Audrey Roncière

Masseuse, animatrice en atelier créatif et infirmière sage-femme

Sur rendez-vous au
079 394 87 00

- Détente
- Bien-être
- Harmonisation
- Regain d'énergie

Philippe Roncière

Masseur, coach, thérapeute Polarity et travailleur social

Sur rendez-vous au
079 653 53 52

- Problèmes de dos
- Douleurs musculaires
- Envie de se réorienter
- Besoin de faire le point

Institut Corps Accord • Auberge du Cerf • Rue du Collège 2 • 1357 Lignerolle